24 heures | Lundi 11 septembre 2023

Au Japon, la rentrée des classes rime avec vague de suicides

Page 17

Yorgos Lanthimos décroche le Lion d'or de la 80e Mostra de Venise

Page 23

Edgar Philippin, le nouveau président de l'OCL, est aussi sensible à la beauté d'un air qu'à un article de loi

Page 24



Monde

Production d'électricité

Le coup de frein valaisan au solaire secoue la Berne fédérale

Les citoyens valaisans ont rejeté ce dimanche le décret cantonal visant à accélérer la construction de parcs photovoltaïques alpins. Réactions d'élus fédéraux.

Joel Espi Sion

«On a vu que, lorsqu'on lui posait la question, la population émettait beaucoup de doutes au sujet des parcs solaires alpins.» Après le résultat de la votation de ce dimanche en Valais, le conseiller national Christophe Clivaz (Verts/VS) ne cachait pas sa satisfaction. Avec près de 54% de «non», les Valaisans ont suivi le référendum lancé par Pro Natura et les Verts valaisans, mettant ainsi fin à un décret permettant au Conseil d'État d'accélérer les procédures d'autorisation pour les grands projets photovoltaïques al-

gouvernement cantonal n'aura donc plus la compétence de les approuver, alors que huit d'entre eux se trouvent déjà sur la table, notamment à Ovronnaz, Orsières et Grengiols. Dans un communiqué, l'Exécutif cantonal explique avoir «pris acte» de la décision, et s'en remet désormais à la procédure initiale, qui confie à la Commission cantonale des constructions le soin de statuer.

Débat national

Le décret cantonal devait servir de base d'application à la législation fédérale sur l'énergie. Devant la peur d'une pénurie d'électricité, les élus ont adopté en urgence le «Solar Express» il y a un an. À la clé, une manne permettant de financer à hauteur de 60% les investissements pour des projets qui commenceraient à fournir de l'électricité d'ici à 2025. Passé ce délai, les financements de la Confédération retomberont à 30%.

Les résultats enregistrés en Valais ont montré à quel point communes et partis politiques, comme le PS et l'UDC, étaient déchirés sur la question. «La commune d'Anniviers, qui avait accepté en juin le projet à 96% lors de son assemblée primaire, a même fini par refuser le décret dans les urnes», observe Christophe Clivaz.

Le canton se retrouve coupé en deux. Refusé à plus de 61% dans le Bas-Valais et le Valais central, le



«Grengiols Solar» fait partie des huit projets valaisans déjà sur la table auxquels le scrutin de dimanche va donner un coup de frein. Il prévoit l'installation de quelque 160'000 modules solaires dans le parc naturel de la vallée de Binn.

dans le Haut-Valais. Hormis Hérémence, toutes les communes concernées par des projets dans le Valais romand ont dit «non», tandis que les communes germanophones touchées ont largement dit «oui».

Christophe Clivaz, qui avait déjà refusé la loi «Solar Express» à Berne, était l'un des soutiens importants du comité référendaire. Il l'assume, ce vote a pris des allures de «pour ou contre le solaire alpin». «Il est vrai qu'il a eu une résonance natio-

texte du Conseil d'État a en re-nale», commente l'élu écologiste. jours présenter des projets pilotes vanche été accepté à près de 68% Avec ses collègues du National, il débattra dès ce lundi de certains de ces enjeux durant la session parlementaire d'automne. Selon lui, le vote valaisan devrait calmer les ardeurs d'un parlement qui a, selon lui, voulu faire les choses trop vite.

Sa collègue Delphine Klopfenstein Broggini (Verts/GE) se dit ravie du résultat. «On peut continuer de développer les énergies renouvelables, mais on ne doit pas le faire au détriment de la nature.» Pour la Genevoise, on pourra toudans les Alpes, mais cela ne doit pas être une priorité.

Pour le duo écologiste, le signal donné aux Chambres fédérales est qu'il faut miser le plus possible sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits. «Avec la cadence actuelle, ce sont 2 térawattheures supplémentaires par année qui seront produits en Suisse», rassure Christophe Clivaz.

Un discours qui a le dont d'irriter Roger Nordmann. Le socialiste vaudois ne conçoit pas de dévelop-

pement du solaire sans installations au sol en complément. «Contrairement aux Verts, j'ai une vision d'ensemble», lance-t-il, un peu agacé.

De l'énergie à trouver

Ce ralentissement dans le rythme fixé par «Solar Express» va «rallonger inutilement les procédures, et ne fera pas avancer le tournant énergétique», insiste Roger Nordmann. Et lorsqu'on lui demande comment les choses avanceront à Berne désormais, il répond que «c'est aux Verts de

nous expliquer ce qu'ils veulent faire maintenant».

Pour la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR), membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, le fait que la population d'un canton se braque constitue un signal fort. «Cela démontre que dans le cadre d'implantation de parcs solaires ou éoliens, il faut un dialogue avec la population.» Une stratégie qui pour l'heure semble avoir notamment fonctionné dans le canton de Berne, où des projets sont en

«On a vu que, lorsqu'on lui posait la question, la population émettait beaucoup de doutes au sujet des parcs solaires alpins.»

Christophe Clivaz, conseiller national (Verts/VS)

«Ce résultat enterre les projets solaires en montagne. Sans l'accord du peuple, on ne peut rien faire.»

Philippe Nantermod, conseiller national (PLR/VS)

Philippe Nantermod, lui, se veut plus pessimiste. «Ce résultat enterre les projets solaires en montagne. Sans l'accord du peuple, on ne peut rien faire», lance le vice-président du PLR. Pour lui, cette votation «scelle la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral».

Avec une énergie hydroélectrique qui a atteint ses capacités maximales et du solaire qui peine à s'imposer, le conseiller national valaisan estime que la Suisse se trouve au pied du mur. «Nous n'avons pas le choix, nous aurons besoin d'énergie supplémentaire d'ici à 2050. Il faudra s'appuyer sur autre chose», lance l'élu PLR valaisan. Son parti ne s'en cache pas, il veut remettre le nucléaire sur la table.



Lire l'édito en page 4: «Une victoire amère pour les Verts?»

L'offensive énergétique de Berne touche les particuliers

• À peine le verdict valaisan tombé, tous les regards se tournent vers Berne. La question énergétique sera l'un des points forts de la session parlementaire aui débute ce lundi. Elle sera même au menu dès le premier jour. Le Conseil national se penche sur ce que tout le monde sous la Coupole appelle le *Mantelerlass* pour éviter la terrible dénomination française «d'acte modificateur unique de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables». Un projet beaucoup plus concret qu'il n'y paraît, puisqu'il aura des conséquences visibles tant pour la

nature que pour M. et Mme Tout-le-monde. Déjà parce que le débat portera sur l'obligation d'installer des panneaux solaires sur toutes les nouvelles constructions, mais aussi lors de transformations ou de rénovations importantes, comme celles de toitures. Le débat entre l'effort de guerre à accomplir pour la communauté et le droit à la propriété privée promet des étincelles. La question des rivières sera aussi cruciale. Une majorité est prête à assouplir, sous certaines conditions, les prescriptions relatives aux débits résiduels pour les centrales hydroélectriques existantes. Un point qui fera jaser

car il met de côté tant les pêcheurs que les ONG environnementales. D'autant plus que la nature devra aussi faire le dos rond face au solaire et à l'éolien, qui devraient bénéficier d'une vaste offensive. Pour certaines zones ciblées, la production d'électricité devrait en effet primer d'autres intérêts. L'objectif du parlement est de boucler ce projet lors de cette session encore, afin que la loi puisse déployer ses effets au 1^{er} janvier 2025. Mais ce n'est pas tout. Pour booster les renouvelables, Berne a dans le pipeline une autre modification de loi: celle de l'énergie. L'objectif est ici d'accélérer les procédures

d'autorisation des installations les plus importantes destinées à l'utilisation d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, ces procédures prennent trop de temps, selon le Conseil fédéral et la majorité de la commission ad hoc du National, qui plaident pour un changement.

Sur ce dossier-là, le débat aura lieu lors de la session de décembre devant le plénum du Conseil national. Mais là aussi les choses ne devront pas traîner. L'idée est de réussir le traitement dans les deux Chambres courant 2024, afin d'être prêt, là aussi, pour le 1er janvier 2025.

Florent Quiquerez Berne